



CHERENG

**COMPTE RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 AVRIL 2011**

Présents :

Messieurs ZOUTE, BUISSE, VALLIN, DECALONNE, DELBROUCQ, FROISSANT, BARBE, CHIAREL, DENNIN, DUBOIS, LEPERS, LEUILLETTE, MERLIN, POILLOT, RONDOUX

Mesdames MELI, BRASIER, LEFROU, MOTTE, PEREIRA, SAILLIOT, TURBELIN, VANBAELINGHEM

Absents excusés : Néant

Absent : Néant

Le conseil a choisi pour secrétaire Monsieur David VALLIN

Modification de l'ordre du jour :

Monsieur le Maire demande à l'assemblée l'approbation du nouvel ordre du jour

Le compte rendu de la séance du 6 Janvier 2011 est adopté à l'unanimité.

Décisions :

| | |
|----------|---|
| 17/03/11 | Carnaval des Jeunes 2011 : ATABAK |
| 17/03/11 | Carnaval des Jeunes 2011 : BATUQUERIA |
| 25/03/11 | CLSH : l'association « Les 6 Bonniers » pour des activités à la base de loisirs de WILLEMS. |
| 25/03/11 | CLSH : l'ARCM pour une formation "deux roues" à LEZENNES. |
| 05/04/11 | Carnaval : Assurance Tracteur et remorque |

2011 / 2 / 1 Vote du Compte Administratif 2010 :

Le compte administratif est établi par Monsieur le Maire ce dernier, quitte l'Assemblée.

Monsieur Jean-Louis BUISSE rappelle que le Compte Administratif retrace l'exécution du budget et des décisions modificatives votés au cours de l'exercice dernier. Le Compte Administratif 2010 se résume de la façon suivante :

Excédent de la section d'Investissement : 491 937.06 €.

Excédent de la section de Fonctionnement : 293 290.20 €.

Soit un résultat de l'exercice excédentaire de : 785 227.26 €.

Les Restes à Réaliser de 2010 sont de : 93 664.92 € en dépenses et 95 000 € en recettes.

Le résultat reporté de 2009 est un excédent de 25 703.18 € en fonctionnement et un déficit de 179 654.26 € en investissement.

Ainsi le résultat définitif de l'exercice est un excédent de 632 611.26 €.

Approuvé à l'unanimité

Monsieur le Maire réintègre l'Assemblée

2011 / 2 / 2 Approbation du Compte de Gestion 2010 :

Monsieur Jean-Louis BUISSE poursuit par la lecture du compte de gestion établi par le comptable du trésor. Ce dernier est en parfaite concordance avec le Compte Administratif de la Ville de Chérenge.

Monsieur Jean-Louis BUISSE donne lecture de la délibération.

Approuvé à l'unanimité

2011 / 2 / 3 Affectation du résultat :

Monsieur le Maire rappelle que le Compte Administratif 2010 dégage un résultat de fonctionnement excédentaire de 632 611.26 €

Il propose d'affecter le résultat de l'exercice 2010 de la façon suivante :

| | | |
|------|----------------------------|---------------------|
| 002 | Recettes de Fonctionnement | 318 993,38 € |
| 1068 | Dotations Fonds divers | 313 617,88 € |
| | Restes à réaliser Dépenses | 93 664,92 € |
| | Restes à réaliser Recettes | 95 000,00 € |

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Proposition votée à l'unanimité

2011 / 2 / 4 Vote du Budget Primitif 2011 :

Monsieur BUISSE propose d'approuver le Budget Primitif pour l'exercice 2011, celui-ci s'équilibre de la façon suivante :

Section de fonctionnement : 2 360 000.00 €
Section d'investissement : 858 628.22 €.

Monsieur BUISSE donne lecture de la délibération.

Proposition votée à l'unanimité

2011 / 2 / 5 Vote des taux d'imposition pour l'exercice 2010 :

Monsieur le Maire précise qu'aucune augmentation n'a été appliquée sur les taux d'imposition pour l'exercice 2011 :

Taxe d'habitation : 25,39 %
Taxe Foncière Bâti : 23,88 %
Taxe Foncières Non Bâti : 84,44 %

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Proposition votée à l'unanimité

2011 / 2 / 6 A Subvention aux associations Année 2011 :

Monsieur le Maire expose que la commission finances propose de fixer les subventions aux associations de la façon suivante :

| | | |
|--------|---|------------------|
| 6558 | ECOLE SAINTE MARIE | 51 185,00 |
| 657362 | CCAS | 30 000,00 |
| 6574 | AMICALE AIDE AUX PARALYSES | 300,00 |
| 6574 | APE JULES FERRY | 230,00 |
| 6574 | APEL SAINTE MARIE | 230,00 |
| 6574 | BASKET CLUB DE CHERENG | 1 500,00 |
| 6574 | CHERENG - MARCHE ASSOCIATION | 250,00 |
| 6574 | COLOMBOPHILIE (STE) LA PA | 150,00 |
| 6574 | DANSE LOISIR CHERENG | 300,00 |
| 6574 | DISPOS (LES) | 250,00 |
| 6574 | DONNEURS DE SANG | 250,00 |
| 6574 | ECOLE PUBLIQUE JULES FERRY | 2 900,00 |
| 6574 | GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MASCULINE | 120,00 |
| 6574 | HARMONIE MUNICIPALE | 1 800,00 |
| 6574 | MARQUE AU FIL DE L'EAU | 100,00 |
| 6574 | MISSION LOCALE | 2 660,00 |
| 6574 | PETANQUE CLUB CHERENGEAIS | 420,00 |
| 6574 | RESONANCE ENSEMBLE VOCAL | 1 250,00 |
| 6574 | SECOURISTES CHERENGEAIS | 300,00 |
| 6574 | SIMIA - ENFANTS D'UKRAINE | 100,00 |
| 6574 | STE COMMUNALE DE CHASSE | 260,00 |
| 6574 | LIGUE CONTRE LE CANCER | 250,00 |
| 6574 | CHERENG JUMELAGE | 3 107,00 |
| 6574 | SCOUT | 300,00 |

Il donne lecture de la délibération.

Proposition votée à l'unanimité

2011 / 2 / 6 B Subvention aux associations Année 2011 :

Monsieur POILLOT Eric ne prend pas part au vote.

| | | |
|------|------------------------|------------------|
| 6574 | ASSOC A.I.M.V.M | 30 000,00 |
|------|------------------------|------------------|

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Proposition votée à l'unanimité

2011 / 2 / 6 C Subvention aux associations Année 2011 :

Monsieur RONDOUX Thierry ne prend pas part au vote.

| | | |
|------|-------------------------------------|-----------------|
| 6574 | ETOILE CLUB ANSTAING CHERENG | 1 500,00 |
|------|-------------------------------------|-----------------|

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Proposition votée à l'unanimité

2011 / 2 / 6 D Subvention aux associations Année 2011 :

Messieurs BUISSE Jean-Louis, DECALONNE Jean-Louis, DELBROUCQ Damien, POILLOT Eric ne prennent pas part au vote.

| | | |
|------|---|-----------------|
| 6574 | GYMNASTIQUE MASCULINE LES JEUNES | 1 500,00 |
|------|---|-----------------|

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Proposition votée à l'unanimité

2011 / 2 / 7 Exonération au bénéfice des compétitions sportives :

Monsieur le Maire : Il est proposé de faire bénéficier l'ensemble des compétitions sportives, organisées sur le territoire de la Commune de CHERENG de l'exemption de la taxe sur les spectacles.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Proposition votée à l'unanimité

2011 / 2 / 8 Participation financière de la Commune aux dépenses de fonctionnement de l'école Sainte Marie :

Monsieur le Maire souligne que les dépenses de fonctionnement de l'école publique pour l'année 2010 s'élèvent à 353 euros par enfant. Il propose donc pour 2011 de retenir ce montant sur la base des effectifs de l'école Sainte-Marie de la rentrée scolaire 2010/2011 : soit 145 élèves chérengeois. Ainsi, la participation financière de la Commune aux dépenses de fonctionnement de l'école Sainte-Marie pour l'année 2011 se monte à 51 185.00 euros.

La lecture est faite de la délibération.

Proposition votée à l'unanimité

2011 / 2 / 9 Indemnité de conseil allouée au Comptable du Trésor

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le Comptable du Trésor bénéficie d'une indemnité en contrepartie de prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable. Il propose d'attribuer à Monsieur PRALAT, Comptable du Trésor de la Ville l'indemnité de conseil prévu par l'article 4 de l'arrêté Ministériel du 16 décembre 1983.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Proposition votée à l'unanimité

2011 / 2 / 10 Tarifs : vaisselle de remplacement

Devant l'évolution des coûts de remplacement du matériel dégradé ou non restitué lors des locations et du prêt des bâtiments communaux, il convient de fixer de nouveaux tarifs selon le tableau ci-après et selon le prix d'achat pour le matériel non repris dans la liste.

TARIF DE REMPLACEMENT

| Désignation | | Référence | Taille | Tarif de facturation |
|--------------------------|------------|-----------|----------|----------------------|
| Assiette creuse | filet bleu | VA 64 | 226 | 4,30 € |
| Assiette dessert | filet bleu | VA 65 | 193 | 3,45 € |
| Assiette plate | filet bleu | VA 63 | 236 | 4,30 € |
| Bol | filet bleu | XF 10 | Diam 132 | 3,45 € |
| Broc Arcopal | | VE 61 | 1 litre | 3,50 € |
| Corbeille pain PVC | | XF 23 | | 5,20 € |
| Coupelles éclisse | | HC 6 | 120/120 | 1,90 € |
| Couteau de table | Chambord | VK 36 | | 1,85 € |
| Couteau génoise | | VT 54 | 28 cm | 17,75 € |
| Cuillère | Chambord | VK 34 | | 0,90 € |
| Cuillère à café | Chambord | VK 35 | | 0,50 € |
| Décapsuleur | | XL 18 | | 1,20 € |
| Flûte Vesubio Amélia | | VE 42 | 15 cl | 2,65 € |
| Fourchette | Chambord | VK 33 | | 0,90 € |
| Légumier inox | Louis XV | VE 94 | 22 | 6,40 € |
| Pelle à tarte octo | inox | XN 94 | | 4,95 € |
| Pichet Jumbo 2 litres | inox | VM 25 | | 19,80 € |
| Plat ovale inox | Louis XV | VE 98 | 40 | 7,00 € |
| Plat ovale inox | Louis XV | VF 1 | 50 | 8,90 € |
| Plateau 2 anses | inox | VE 92 | 45/32 | 38,65 € |
| Poivrier facette | | VL 44 | | 2,75 € |
| Ramasse couverts 4 cases | gastro | VL 62 | | 6,70 € |
| Ravier | filet bleu | | 140/87 | 4,60 € |
| Saladier Aspen | | VK 99 | 27 | 5,90 € |
| Saladier | filet bleu | XA 16 | Diam 120 | 2,65 € |
| Salière facette | | VL 43 | | 2,75 € |
| Saucière à becs | inox | VF 5 | 30 cl | 7,65 € |
| Soucoupe | | | 112 | 1,00 € |
| Tasse à café | | VA 67 | 8 cl | 1,80 € |
| Verre Amélia | | VE 45 | 25 cl | 2,75 € |
| Verre Amélia | | VE 43 | 16 cl | 2,30 € |
| Verre fine champagne | | VE 54 | 1.5 cl | 0,90 € |
| Verre Susa | | XC 40 | 15 cl | 1,70 € |
| Table | Vendée | 7311 | 1.80 m | 380,35 € |
| Table | Vendée | 7314 | 1.20 m | 301,40 € |
| Chaise | DENVERS | | Bordeaux | 41,25 € |

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération

Proposition votée à l'unanimité

2011 / 2 / 11 Nouvelle adhésion au SIDEN-SIAN

Le Conseil Municipal approuve par 23 voix pour, l'adhésion de la commune de ROQUETOIRE au SIDEN-SIAN pour la compétence I « Assainissement Collectif », et accepte cette adhésion

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Proposition votée à l'unanimité

2011 / 2 / 12 Avis de CLETC

Monsieur le Maire propose d'adopter l'avis de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) du 5 Novembre 2010 portant sur l'absence de transfert de charges en lien avec la prise de compétence « Soutien à la Recherche ».

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Proposition votée à l'unanimité

2011 / 2 / 13 Journée Nationale du Souvenir

Le groupe du NORD de l'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS (UNC) souhaite que le Conseil Municipal de CHERENG demande à Monsieur le Premier Ministre de suggérer, lors d'un prochain conseil des ministres, que le 11 Novembre devienne : JOURNEE NATIONALE DU SOUVENIR, D'HOMMAGE ET DE LA MEMOIRE DE TOUS LES MORTS POUR LA FRANCE.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Proposition votée à l'unanimité

2011 / 2 / 14A Travaux de chauffage ERP et Restaurant Scolaire

Pour la création d'une nouvelle chaufferie à l'ERP et la mise en place de radiateurs au Restaurant Scolaire, il convient d'autoriser Monsieur le Maire :

- à lancer une consultation selon une procédure adaptée
- et à signer le marché à intervenir.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Proposition votée à l'unanimité

2011 / 2 / 14B Travaux de chauffage ERP et Restaurant Scolaire

Dans le cadre de la création d'une nouvelle chaufferie à l'ERP et la mise en place de radiateurs au Restaurant Scolaire, le Conseil Municipal est invité à :

- adopter le programme
- accepter les modalités de réalisation et de financement
- solliciter l'attribution de la subvention au titre de la DETR au niveau le plus élevé possible
- autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au dépôt dudit dossier

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Proposition votée à l'unanimité

2011 / 2 / 15 Tarifs : Sortie au Château de Chantilly

Dans le cadre de l'organisation d'une sortie au Château de Chantilly, il convient de déterminer la participation. Il est proposé au conseil de fixer cette dernière à 38 euros par personne.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Proposition votée à l'unanimité

2011 / 2 / 16 Carte scolaire rentrée 2011

Monsieur le Maire explique que l'inspecteur d'académie envisage de procéder à la fermeture d'une classe à la rentrée scolaire 2011 à l'école élémentaire Jules Ferry.

Si cette mesure était entérinée, l'école présenterait un ratio de 25,8 enfants par classe après fermeture.

En conséquence, il est proposé que la mesure de carte scolaire annoncée fasse l'objet d'un réexamen.

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération.

Proposition votée à l'unanimité

Questions et informations diverses:

* Madame Méli informe que la Commune est sollicitée par la Banque Alimentaire pour une action le 26 Novembre 2011 : collecte de denrées au moyen de sacs distribués.

* Monsieur Decalonne indique qu'une nouvelle association vient d'être créée : CHERENG FOOTBALL

* Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

- un chérengeois souhaite créer un commerce de vente d'article de chasse par internet.

- le rapport d'activité de la LPA est à disposition

- les travaux suivants sont programmés par les services de LMCU :

- l'enrobé rue de Tressin (tronçon entre la rue de Willems et la sortie d'agglomération) sera refait

- les places de parking devant la mairie ainsi que la raquette rue du Moulin d'or seront refaites en enrobé

rouge

- l'enrobé rue J Ochin de la RN à la rue A Béarez

- l'enrobé rue du Maréquaix entre la RN et la rue du Cimetière

- l'éclairage public des passages piétonniers sera rénové avec des lampes « basse consommation » et des

mats plus petits

- une zone limitée à 30km/h sera installée rue du Gal Leclerc et rue de Willems

- la reprise du logement rue du Château est retardée au vue des effets personnels qu'il contient

- un rendez-vous est programmé avec l'ENM pour envisager la réfection du chemin des Ecluses

- les peupliers derrière les jardins ouvriers devraient faire l'objet d'une rétrocession auprès de l'ENM. Ils seront abattus et l'ENM procèdera à une replantation.

- les murs « anti bruit » installés le long de l'autoroute A27 ont une hauteur de 2.50m et semblent n'avoir qu'une efficacité limitée.

- une réunion auprès de la Chambre d'Agriculture doit être programmée pour le classement de la plaine de Bouvines

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question soulevée, la séance est levée.